



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de la prévention
des risques**

Paris, le 18/06/2026

*Service des risques technologiques
Sous-direction des risques accidentels
Bureau des risques des industries de l'énergie et de la
chimie*

Affaire suivie par : Tom MANSOT
*Tom.mansot@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 71 49*

Objet : ordre du jour – GT CNIG cartographies des études de dangers

Nous prions de bien vouloir trouver ci-dessous l'ordre du jour prévu pour la deuxième réunion de groupe de travail CNIG sur les cartographies des études de dangers, qui aura lieu :

Le mardi 30 juin 2026, de 9h30 à 12h

*En présentiel à La Défense
Tour Séquoia – Salle 23A*

ou

à distance via le lien suivant : <https://call.lifesizecloud.com/25134266>

L'ordre du jour proposé pour cette réunion est le suivant :

1. Validation du mandat (version consolidée avec les commentaires reçus) – 15 minutes ;
2. Présentation de l'outil SIGALEA – 15 minutes ;
3. Présentation du dépôt Github « carto-edd » (<https://github.com/cnigfr/carto-edd/tree/master>) – 15 minutes ;
4. Calendrier de travail du GT – 15 minutes ;
5. Début des travaux (reste de la réunion, à poursuivre lors des prochaines rencontres) :
 - a. Éléments de cadrage ;
 - b. Elaboration des cas d'usages (liste proposée) :
 - i. Elaborer l'étude de dangers (industriels) ;
 - ii. Valider une étude de dangers (inspection) ;
 - iii. Publication d'une étude de dangers ;
 - iv. Exploiter une étude de dangers
 - Exemples types : Maitriser l'urbanisation, rétroaction pour les industriels, plans d'urgence (POI, PPI).